

REPUBLIQUE DU TCHAD

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE TRANSITION

\*\*\*\*\*

PRIMATURE DE TRANSITION

\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

\*\*\*\*\*

DE LA DECENTRALISATION ET DE LA BONNE GOUVERNANCE

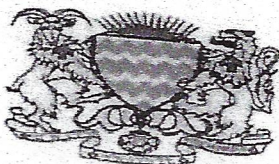
\*\*\*\*\*

PROVINCE DU LOGONE ORIENTAL

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*



UNITE - TRAVAIL - PROGRES

ARRETE N° 035 /PT/PMT/MATDBG/PLOR/SG/2023

Portant affectation d'un terrain à la Délégation Provinciale de l'Elevage pour l'implantation d'un site de mise en quarantaine par la Société LAHAM TCHAD.

### LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DU LOGONE ORIENTAL

- Vu la Charte de Transition révisée ;
- Vu la loi N°06/PCMT/2021 du 06 Octobre 2021 portant restructuration des Unités Administratives et des Collectivités Autonomes ;
- Vu l'Ordonnance N°017/PR/2018, déterminant les principes fondamentaux de l'organisation administrative du Territoire de la République du Tchad ;
- Vu le Décret N°002/PT/2002 du 12 Octobre 2022, portant nomination d'un Premier Ministre, Chef de Gouvernement de Transition ;
- Vu le Décret N°003/PT/2022 du 12 Octobre 2022, portant nomination des membres de Gouvernement de transition et le texte modificatif subséquent ;
- Vu le Décret N°0035/PT/PM/MATDBG/2022 du 09 novembre 2022, portant nomination des Gouverneurs des Provinces ;
- Vu le Décret N°210/PCMTPMT/MATD/2021 du 04/08/2021, portant nomination des Chefs d'Unités Administratives
- Vu le mémorandum d'entente signé le 29 Juillet 2021 entre, le Gouvernement Tchadien et la Société ARISE SEZ ;
- Vu le Procès - verbal d'affectation d'un terrain au profit de la Délégation Provinciale de l'Elevage ;
- Vu la lettre N°381/PT/PM/MATHU/SG/DPU/2022 du 15 Décembre 2022 du Secrétaire Général du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Habitat et de l'Urbanisme.
- Vu le Procès verbal dûment signé le 27 mars 2023, par les autorités locales, les chefs traditionnels et les représentants des associations des jeunes et des femmes

## ARRETE

**Article 1 :** Il est affecté un terrain d'une superficie de 1.500 ha situé dans le Canton BOI BESSAO, dans la Sous -Préfecture de MBAÏKORO, Département des MONTS DE LAM, au profit de la Délégation Provinciale du Ministère de l'Elevage pour l'implantation d'un site de mise en quarantaine par la Société LAHAM TCHAD.

Les coordonnées au GPS sont consignées dans le tableau ci - après :

POINT	LONGITUDE	LATITUDE
P1	624354,90	924734,97
P2	629573,88	925400,11
P3	631198,16	922778,34
P4	624838,54	922479,52

**Article 2 :** Le présent Arrêté qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Doba, le 28/03/2023



AHMAT DARI-BAZINE